



Le plan social est annoncé !

Fermetures de services, licenciements...

Un plan social dans le privé cela veut dire fermetures de site, restructuration et chômage. C'est ce qui attend la fonction publique dès 2009.

On nous annonce un budget triennal (2009-2011). Pour préparer ce budget, au ministère de la culture, des cadres budgétaires ont été distribués. Il est demandé à chaque responsable budgétaire de travailler sur 3 hypothèses : zéro sur 3 ans, 10% de moins, 20% de moins. Et l'on demande de dire quelles seraient les conséquences en terme d'emplois supprimés, de conséquences sur le public, les élus et les résistances éventuelles.

A la PJJ, il semble que la méthode radicale soit de ne plus prendre en compte statistiquement le civil. Vous hébergez au civil un mineur en FAE, cela ne compte plus pour le taux d'occupation. Vous suivez un tiers d'AEMO, elles n'existent pas dans les stats. En conséquence votre service est en sous-activité et en sur-effectif. Et ce n'est qu'un début !

Par ailleurs, **il faut tailler dans les services**. A la justice ce sont des centaines d'emplois qui sont menacés dans les services judiciaires avec les fermetures de tribunaux... Mais n'oublions pas la fermeture de 5 DR au 1^{er} Janvier 2009 et de plusieurs dizaines de DD qui suivront (ex.1 seule DD en Franche-comté pour 4 départements !)

Supprimer une DR, sur le papier c'est facile, mais où va-t-on recaser les personnels ? La plupart ont leur vie de famille, ils souhaiteraient rester sur place. Si vous voulez changer de direction à la justice, c'est pas la peine de postuler aux services judiciaires... ils vont devoir recaser les centaines de fonctionnaires de tribunaux fermés...

Un autre ministère? Les finances, fusion Impôts et Trésor, suppression de certaines chambres régionales des comptes, refonte des douanes! Chez Borloo? Fusion Equipement-Agriculture ! A la défense ? 20 000 emplois civils menacés...

D'autres fonction publiques, L'hospitalier ? la carte des fermetures d'hôpitaux est en préparation. Des dizaines sont menacés, notamment les petits.

Dans la territoriale ? Outre le rapport Attali qui veut supprimer les départements... le nombre de postes n'est pas proportionnel au massacre annoncé ! Si certains « spécialistes » trouveront un point de chute, il y a lieu de s'inquiéter pour l'ensemble des catégories C et B.

Lorsque l'on entend Fillon affirmer qu'il faut accélérer les réformes, il est évident que celles-ci visent à attaquer le service public et à le privatiser pour le plus grands intérêts des patrons-amis du président et des actionnaires...La méthode choisie, supprimer des fonctionnaires, déjà mise en œuvre à l'étranger, se révèle un échec : Cela coûte plus cher, (en moyenne 20%) pour un service plus mauvais. Mais ce n'est plus l'impôt qui paye... c'est le consommateur. **Supprimer des fonctionnaires n'est pas un choix économique, c'est un choix idéologique !**

« La boîte à outils » !?

Le 18 mars, un projet de loi et une dizaine de décrets ont été soumis au Conseil Supérieur de la Fonction Publique ! (tous ces textes sont en ligne sur notre site : www.cgtpjj.fr – RGPP). Malgré l'opposition des syndicats, le gouvernement veut disposer des moyens de mener la restructuration au pas de charge.

Pour cela , il dit vouloir favoriser le détachement entre administration et y compris ente les 3 versants de la fonction publique (Etat, territoriale et hospitalière).Il envisage d'offrir une « prime » à tous les fonctionnaires qui démissionneraient pour aller dans le privé. Il propose le

recours à l'Intérim pour se passer de contractuels ! « *Notre principal gisement de croissance dès 2008, sera le public* » dixit Manpower !

Mais, le point central est la possibilité de se séparer d'un fonctionnaire. Le mécanisme est simple, votre service est supprimé ou votre qualification n'est plus utile, l'administration peut vous proposer un « congé de réorientation » qui doit vous permettre d'accéder à une nouvelle qualification ou de rechercher un poste dans une autre administration, elle vous proposera 3 postes (dixit Woerth), et au bout de 2 ans, si vous n'avez pas un nouveau poste, vous serez placé en disponibilité d'office... **Fonctionnaire toujours mais sans salaire!**

A la CGT, nous sommes favorables à des passerelles entre les administrations. Nous pensons qu'il est souhaitable de favoriser des reconversions à la demande des agents. Ces revendications qui n'ont jamais été prises en compte par l'administration, deviennent subitement l'alpha et l'oméga de la politique gouvernementale.

Cette fois, la panoplie est un piège. La CGT pense que la volonté du pouvoir est de limiter la présence de la fonction publique d'état au niveau des régions. Les Préfets de Régions ont désormais des pouvoirs étendus. Les départements ne seront plus que des antennes... Alors que restera-t-il aux sous-préfectures ? Quelle administration y survivra ?

Il est clair que le gouvernement veut surfer sur la demande de mobilité des fonctionnaires qui existe...pour mieux casser le service au public !Lorsqu'on est à la PJJ, mal payé on voudrait pouvoir lorgner sur les finances ou les services judiciaires, c'est humain ! Mais là, la mobilité ne sera pas choisie...elle sera imposée et sans garantie de pérennité !

Si l'on observe les méthodes de La Poste ou de France Télécom, nous constatons que l'on pousse vers la sortie des fonctionnaires... Les techniques annoncées dans ces entreprises sont « trois postes proposés » (de préférence très loin) ou la mise en congé... à moins que l'on accepte de quitter son statut de fonctionnaire et alors des postes proches existent !

N'en doutons pas, ces méthodes dites modernes seront répliquées ailleurs... On trouve toujours des fossoyeurs...

Pour l'heure, la vigilance est de mise. A la PJJ, à la Justice, comme dans les autres Fonctions Publiques, seul le tempo sera différent pour tenter de parcelliser les luttes.

Pour les contractuels, toute fermeture de service, impliquera directement ou indirectement des non renouvellements de contrats, il suffit de lire « la mobilité 2008 ». N'hésitez pas à passer des concours, à prendre des emplois plus garantis que ceux de notre administration...

Pour tous les titulaires, suivons attentivement les événements, seuls nos arrêtés de nominations nous protègent pour bénéficier de quelques aumônes en cas de fermeture de service... Exigeons que l'administration fasse des propositions sérieuses qui tiennent compte de la réalité professionnelle et familiale !

Partout utilisons tous les moyens pour n'accepter que ce qui est acceptable pour sa famille et pour soi. **Il ne faudra pas hésiter à s'opposer à un Etat qui ne respecte plus le contrat de base qu'il avait avec ses fonctionnaires : la garantie de l'emploi...**

Contrairement aux propos anesthésiants des DRH de la fonction publique, ceux qui pensent passer à travers les gouttes se trompent. Entre la suppression d'une direction centrale sur 2 dans les ministères, celles d'échelons territoriaux et de services de terrain, tout le monde sera touché, et les « petits » départements plus durement que les préfetures de région !

Ce n'est pas en entretenant des querelles que l'on s'en sortira, **mais en créant les conditions de faire converger les luttes c'est à quoi travaille la CGT.**

La CGT va proposer avec d'autres une pétition nationale pour sensibiliser la population. Elle organise dans les régions des réunions d'information sur la RGPP. Elle va rencontrer les élus pour expliquer les conséquences et appelle à un mouvement national de lutte, dont la forme est encore en discussion avec les autres confédérations...

Ensemble, ne lâchons rien !